



# Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée  
des ennemis des cultures

## BULLETIN D'INFORMATION | PÉPINIÈRES ORNEMENTALES

N° 7, 31 août 2021

### Pyrale du buis : un nouveau ravageur à surveiller

La présence de la pyrale du buis, un insecte s'attaquant aux buis (*Buxus* spp.), aux fusains (*Euonymus* spp.) et aux houx (*Ilex* spp.) a été confirmée en Ontario, en 2018. Pour le moment, il s'agirait de la seule province au Canada aux prises avec cet ennemi. La situation pourrait toutefois évoluer dans un futur rapproché. Une vigilance accrue est donc demandée aux pépiniéristes québécois cultivant des plantes hôtes de la pyrale du buis ainsi qu'aux jardinerie qui achètent des plants pour la revente.

Il est obligatoire de rapporter tout cas observé à son [bureau régional](#) de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) qui pourra confirmer l'identité de l'insecte et réaliser les démarches pour empêcher sa progression. Les observations présumées de l'espèce peuvent aussi être [signalées en ligne](#). En cas de détection du ravageur, un suivi phytosanitaire réalisé par un agronome est fortement recommandé.

Par ailleurs, le service d'inspection sanitaire des animaux et des plantes (APHIS) du département de l'agriculture des États-Unis a annoncé cet été qu'il y a eu détection de pyrales du buis (*Cydalima perspectalis*) dans certains lots de buis importés de l'Ontario entre août 2020 et avril 2021. L'APHIS a également émis un arrêté fédéral, le 26 mai dernier, bloquant l'importation de plantes hôtes en provenance du Canada, soit les buis (*Buxus* spp.), les fusains (*Euonymus* spp.) et les houx (*Ilex* spp.). Cette mesure est implantée en raison du potentiel invasif de l'insecte et de la sévérité des dommages causés par ses chenilles.

### Dommages causés par la pyrale du buis

Les symptômes de la présence de la pyrale du buis se traduisent par des feuilles endommagées à leur face inférieure. Les chenilles à des stades avancés s'alimentent de feuilles entières. Il est également possible de voir une multitude de toiles contenant des résidus dans le feuillage des plants atteints. Dans les cas de fortes infestations, on peut voir une importante défoliation des plants ainsi que des dommages à l'écorce pouvant causer la mort de l'hôte. On peut également retrouver des amas d'œufs sur la face inférieure des feuilles des plantes hôtes.

## Description du ravageur exotique

L'adulte de la pyrale du buis est un papillon de nuit avec une envergure d'environ 4 cm. L'insecte présente deux morphotypes (voir photos ci-dessous). L'un, plus commun, possède des ailes blanches aux marges grises; l'autre, dit mélanique, présente des ailes complètement grises.

L'adulte vit pendant environ 14 jours et peut parcourir des distances allant jusqu'à 10 km durant cette période. On observe deux générations d'adulte par année en Ontario; la première en juin et la deuxième en août.

Les œufs, d'un jaune verdâtre, sont pondus sous les feuilles en amas de 10 à 20 individus. La chenille émerge de l'œuf 4 jours après la ponte et est également d'un jaune verdâtre avec une tête noire et luisante. Elle atteint environ 4 cm, et de larges bandes noires ainsi que de fines lignes blanches apparaissent à la suite des mues. Ce stade peut être observé de mi-avril à septembre. Les chenilles se métamorphosent en chrysalides, bien dissimulées dans l'environnement, après environ 14 jours et autant de temps est nécessaire avant que l'adulte y émerge.

La pyrale du buis hiverne au stade de chenille dans un cocon et peut survivre dans des environnements présentant des températures minimales de -30 °C. En Ontario, on les retrouve à ce stade de septembre à mai. L'insecte ne semble pas avoir de prédateurs naturels au Canada et serait peu attrayant pour la faune locale.



Œufs de la pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)  
Photo : Schmetterling Raupe de W. Schön  
(photo utilisée avec autorisation)



Chenille de la pyrale du buis  
Photo : European Boxwood and Topiary Society –  
Box Tree Moth & Caterpillar



Variante commune (à gauche) et variante « mélanique » (à droite) de l'adulte de la pyrale du buis  
Photo : Szabolcs Sáfián, Université de Hongrie occidentale, Bugwood.org

## Historique et distribution de l'insecte

La pyrale du buis provient de l'Asie de l'Est et s'est propagée par l'exportation de buis infestés vers le continent européen. La première introduction documentée en Europe date de 2006 et provient de l'Allemagne et des Pays-Bas. La progression de l'insecte, causée en grande partie par les échanges commerciaux de buis dans les pays de l'Union européenne, a été fulgurante. On le retrouve maintenant dans plus de 30 pays européens. Les populations de pyrale s'attaquent également aux espèces indigènes de buis présentes sur ce continent.

Le premier cas de pyrale en Amérique a été recensé dans la grande région de Toronto par des entomologistes amateurs, durant l'été 2018. L'ACIA a par la suite confirmé leur présence sur le territoire canadien, en novembre 2018, toujours dans le secteur de Toronto. La source de cette introduction reste inconnue à ce jour.

Les premiers cas de détection aux États-Unis, mentionnés au début du présent bulletin, proviennent de plantes importées d'une pépinière de *St. Catharines*, une ville située dans la région de Niagara, en Ontario. Des buis potentiellement infestés ont été expédiés dans six États différents, à 25 commerces de vente. À ce jour, la présence de la pyrale du buis a été confirmée sur des sites au Michigan, au Connecticut, en Caroline du Sud et dans l'État de New York.

## Prévention d'infestations futures

La prévention d'infestations futures de la pyrale du buis s'appuie sur une connaissance de l'insecte par une majorité de pépiniéristes et sur la détection rapide des foyers d'infestation. Il est donc nécessaire d'être attentif aux signes et aux symptômes spécifiques des infestations par l'insecte. Les premières infestations canadiennes ont également été détectées à l'aide de pièges à papillon de nuit. Des pièges à phéromones spécifiques à l'insecte peuvent également être employés pour augmenter la portée du dépistage en production horticole. Une [procédure](#) publiée sur le blogue ONnurserycrops de l'OMAFRA (en anglais) est disponible pour le dépistage et pour l'installation de pièges à phéromones.

## Produits phytosanitaires homologués

Les insecticides suivants sont homologués au Canada contre la pyrale du buis en pépinière ornementale :

- [DIPEL 2X DF](#) (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*) N° d'homologation : 26508; contre les chenilles.
- [XENTARI WG](#) (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*) N° d'homologation : 31557; contre les chenilles.
- [DELTAGARD SC\\*](#) (Deltaméthrine) N° d'homologation : 28791; contre les adultes.

\* *Ontario seulement - Homologation d'urgence du 24 juin 2021 au 23 juin 2022*

## Pour plus d'information

- Carte de phytoravageur de l'ACIA : [Pyrale du buis](#)
- Fiche de renseignements de l'ACIA : [Cydalima perspectalis – La pyrale du buis](#)
- Fiche de la ville de Toronto : [Box Tree Moth](#) (en anglais)
- Communiqué de l'Institut de certification des pépinières du Canada (ICPC) : [Box Tree Moth – Best Management Practices](#) (en anglais)
- Communiqué de l'USDA (U.S. Department of Agriculture) : [USDA Confirms Box Tree Moth and Takes Action to Contain and Eradicate the Pest](#) (en anglais)

## Collaboration

**Olivier Morin**, biologiste des enquêtes phytosanitaires, Direction des sciences de la santé des végétaux, Agence canadienne d'inspection des aliments.

*Ce bulletin d'information a été rédigé par Julien F. Guertin, agr., M. Sc. et Marie-Édith Tousignant, agr. (IQDHO), puis révisé par Louise Thériault, agr. (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseurs du réseau Pépinières ornementales](#) ou [le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.*